



**REVUE DE PRESSE**  
**Mardi 15 octobre 2019**



## Sexisme au travail : six femmes sur dix concernées en Europe

**60%** des **FEMMES** en Europe rapportent avoir déjà été victimes d'au moins une forme **DE VIOLENCE SEXISTE OU SEXUELLE AU TRAVAIL**

Pour les femmes concernées,

**21%** disent avoir subi de tels faits au cours des 12 derniers mois

et même **42%** des moins de 30 ans.

**11%** des sondées disent même avoir déjà eu **UN RAPPORT SEXUEL "FORCÉ OU NON DÉSIRÉ"** avec quelqu'un de leur milieu professionnel.

En France



**9%**

En Espagne



**15%**

*Des chiffres qui mettent "en exergue la zone grise qui peut exister autour du consentement", lorsque celui-ci peut "être extorqué dans un contexte de subordination, d'intimidation ou de manipulation".*

**46%** des femmes ont déjà fait l'objet de **"SIFLEMENTS, DE GESTES OU DE COMMENTAIRES GROSSIERS OU ENCORE DE REGARDS CONCUSPISCENTS"**

En Allemagne  **56%**

Et **26%** disent subir de tels **GESTES OU MOTS "DE FAÇON RÉPÉTÉE"**.



Seules **13%** ayant subi des attouchements et **16%** de celles ayant fait l'objet de pressions en vue d'un **RAPPORT SEXUEL DISENT EN AVOIR PARLÉ À UN INTERLOCUTEUR** susceptible de régler le problème en interne, comme un supérieur hiérarchique ou un syndicaliste.

Source : AFP - Étude Ifop menée par questionnaire en ligne, en avril 2019, auprès de cinq échantillons d'un peu plus d'un millier de femmes de plus de 18 ans, dans cinq pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Espagne), selon la méthode des quotas.

■ Le procès du SA XV pour travail dissimulé a été renvoyé au 11 mai, hier à Bordeaux ■ C'est l'affaire dite «des photographes» ■ Dans une autre procédure, l'Urssaf réclame 1,7 million d'euros au club charentais.



Jean-Jacques Pitcho, ici avec l'un de ses trois avocats, M<sup>e</sup> Frédéric Bousset, se disait déçu de ce renvoi.

Photos Quentin Petit

## Quid du sponsoring du cabinet Lavalette ?

La procureure, Marianne Poinot, a soulevé une seconde question en début d'audience: «Le cabinet d'un des avocats du SA XV est aussi sponsor du club, ça m'interroge.» Elle parle là du cabinet Lavalette, celui de Lionel Béthune de Moro, conseil du club. «Il m'arrive d'aller voir des matches, nous faisons partie des 600-700 partenaires. Je n'entends pas me retirer car nous avons une convention de partenariat qui permet à des membres du cabinet d'assister à des matches! Il faudra alors demander au parquet si elle supporte un club qui est dans la même poule que le SA XV!» Le bâtonnier de Bordeaux a convenu que cela ne posait «aucun problème». «Le principe du partenariat a été validé par l'Ordre.» Et la procureure de conclure: «Je préférerais que l'on crève l'abcès aujourd'hui, ce n'est pas de la polémique, c'était pour ne pas que ça revienne dans le débat plus tard.»

# Procès du SA XV: faux départ

Antoine BENEYTOU  
a.beneyto@charenteinfo.fr

«On repart à zéro. J'en ai marre que l'on brasse cette affaire! Qu'on la solde une bonne fois pour toutes!», peste Jean-Jacques Pitcho dans les couloirs du palais de justice bordelais. Au grand désarroi du président du club de rugby de Soyaux-Angoulême (Pro D2), cela ne sera pas pour tout de suite. L'audience concernant la fameuse «affaire des photographes» du SA XV, vieille de plus de trois ans, qui devait se tenir hier devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, a été renvoyée (lire ci-dessous). Un dossier de travail dissimulé dans lequel l'Urssaf, par le biais de M<sup>e</sup> Laurent Bénèteau, réclame au club charentais la somme de 55 000 € de dommages et intérêts pour le préjudice moral. Pas

une paille, mais une goutte d'eau comparée au redressement demandé, toujours par l'Urssaf, dans une procédure autonome et distincte: 1,7 million d'euros, selon M<sup>e</sup> Bénèteau, sur la période allant de 2013 à 2015. Mais le SA XV conteste cette procédure et ce sera au pôle social du tribunal d'Angoulême de trancher ce litige. La date, n'est toutefois pas encore fixée, quatre ans après la période de prévention.

### Indemnités kilométriques et auto-entrepreneurs

Concernant le volet pénal, il faudra donc patienter jusqu'au 11 mai pour savoir si les dirigeants du SA XV, Jean Alemany, Jean-Jacques Pitcho et Didier Pitcho (absent hier), se sont rendus coupables de faits de travail dissimulé entre 2014 et 2016. La peine encourue est de trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Les dirigeants risquent également une interdiction d'exercer. Concrètement, la justice leur reproche d'avoir utilisé divers stratagèmes pour verser des salaires déguisés dans le but de ne pas s'acquitter des cotisations sociales. En octroyant notamment des indemnités kilométriques qui n'étaient pas dues à certains joueurs. «L'un d'entre eux n'était rétribué qu'en indemnités kilométriques», explique Laurent Bénèteau.

Par ailleurs, les dirigeants du club de rugby avaient demandé à 21 joueurs de l'effectif de se déclarer auto-entrepreneurs. La société Pit Pub rétribuait dans ce cadre les rugbymen avec des charges moindres. «Il aurait fallu que la totalité des sommes perçues soit des éléments de salaires», explique Laurent Bénèteau. «On a fait un calcul, on a comparé sur trois ans, s'ils avaient été salariés, le différentiel total aurait été de

66 000 €, répond M<sup>e</sup> Olivier Géral pour la défense. Vous croyez qu'on aurait monté une usine à gaz pour 66 000 € sur un budget à l'époque de 1,8 million? Je suis

«C'est tout de même un vrai sujet sur la manière dont votre club a pu agir pour rémunérer des joueurs.»

convaincu que nous n'avons rien à nous reprocher. Ce qui a été mis en place est similaire à quelque chose créé par Aurillac Rugby qui, en 2010, a donné lieu à un arrêt de la Cour de cassation. On a repris ce schéma-là.»

À l'issue de l'audience d'hier, Jean-Jacques Pitcho répétait qu'il n'y a eu au cours de ces années «aucun enrichissement personnel». «C'est tout de même un vrai sujet sur la manière dont votre club a pu agir pour rémunérer des joueurs», lui avait rétorqué quelques minutes plus tôt Denis Roucou, le président du tribunal, déplorant l'absence de son frère, Didier Pitcho. «Le principal acteur de ce dossier», dit la procureure. «Vous n'êtes plus devant la DNACG [Direction nationale d'aide et de contrôle de gestion, NDLR], vous êtes devant le tribunal correctionnel, ce sont d'autres lieux, avec d'autres règles!» Et le président d'insister. «Le principe devant une juridiction, c'est que les prévenus se présentent, surtout dans un dossier de cette importance. On n'est pas sur un vol de chaussettes à Prismanic!» Ce à quoi Jean-Jacques Pitcho a répondu: «Je n'ai pas l'impression d'avoir volé quoi que ce soit!»

## Hier à l'audience M<sup>e</sup> Géral soupçonné de conflit d'intérêts

«Je m'attendais à ce que le match soit dur, mais je ne pensais pas que la partie serait aussi compliquée avant même d'entrer sur le terrain, dès la composition des équipes!» La métaphore est signée M<sup>e</sup> Olivier Géral, avocat parisien spécialisé dans le droit du sport et le droit à l'image, l'un des trois conseils du SA XV. C'est lui qui a été au cœur des débats hier matin. Et au centre de la première intervention de la procureure, Marianne Poinot. «C'est une situation inédite. L'avocat de la défense est mis en cause par les prévenus.» M<sup>e</sup> Olivier Géral a en effet conseillé les dirigeants du SA XV dans la rédaction des contrats litigieux des joueurs. Jean-Jacques Pitcho et Jean-Alemany, les deux présidents de l'association, indiquent qu'ils ont agi sur ses conseils. «Cela pose un problème déontologique», déplore

la procureure. Dans pareil cas, c'est au bâtonnier d'intervenir. Celui de Bordeaux, M<sup>e</sup> Jérôme Dirou, s'est donc présenté à l'audience. «On pourrait craindre que l'avocat masque ses fautes et que le client ne puisse pas se retourner contre lui», explique-t-il. Concrètement, c'est le spectre du conflit d'intérêts. La question étant la suivante: «M<sup>e</sup> Géral, dans sa mission de conseil, a-t-il commis une faute les amenant [les dirigeants du SA XV] ici aujourd'hui?», illustre le bâtonnier. Qui suggère un renvoi au tribunal afin d'examiner sereinement ce cas de figure. Ce sera donc au bâtonnier de Paris, là où est inscrit M<sup>e</sup> Géral, de trancher et de dire si déontologiquement l'avocat peut plaider ce dossier. «J'estime le plus sereinement du monde que ma responsabilité n'est pas engageable», indique l'intéressé, en précisant qu'il

s'en remettra à la décision du bâtonnier parisien. Il ne cachait toutefois pas sa colère, hier, à l'issue de l'audience. «J'ai le sentiment qu'on n'a pas envie que le SA XV bénéficie d'une défense complète. J'espère pouvoir plaider ce dossier, il serait temps qu'on revienne à du sérieux. Pour l'instant, c'est du grand n'importe quoi. [...] On pense que si je plaide, je le ferai dans le but de me dédouaner. Cette assertion est scandaleuse. Mon honorabilité est mise en cause. Le procureur a voulu que je sois entendu comme témoin par la PJ, il savait que je n'avais pas le droit d'y répondre et que je m'exposais à des poursuites pénales et ordinales», précise-t-il. Invité à s'exprimer à la barre, Jean-Jacques Pitcho a indiqué pour sa part que «M<sup>e</sup> Olivier Géral a une approche très technique du dossier». «Il est le plus qualifié pour

C'est M<sup>e</sup> Olivier Géral (au fond), soupçonné de conflit d'intérêts, qui a été au centre des débats, hier matin à Bordeaux.



répondre. Il a toute notre confiance.» À l'issue de l'audience, M<sup>e</sup> Béthune de Moro commentait lui aussi ce rebondissement. «Je me demande si cela n'a pas été fait pour répondre à une exception de procédure que nous mettons en avant: le parquet a transmis la procédure à l'Urssaf en lui demandant ses instructions. C'est comme si l'arbitre se mettait d'accord avec l'une des parties...»

# La colère d'un couple renvoyé vers son médecin par le Samu

L'été dernier, Micheline Sarazin a subi une grave opération. Son mari et elle souhaitent savoir pourquoi le 15 ne l'a pas prise en charge. Le responsable du Samu donne ses explications.

Amélie BORGNE  
a.borgne@charentelibre.fr

L'ouverture d'une information judiciaire à la suite du décès, mi-juin à Mulhouse, d'une femme dix jours après que celle-ci a appelé en vain le Samu a ravivé de mauvais souvenirs pour Micheline Sarazin et son mari, Joël. Et donné envie à ce couple vivant à La Couronne de témoigner de l'expérience vécue avec le Samu en juillet dernier.

«Un vendredi matin, j'ai été prise de très violents maux au bas-ventre, raconte la septuagénaire. Entre deux montées de douleurs, je perdais connaissance.» Paniqué, Joël Sarazin appelle le 15. «J'ai eu un régulateur au téléphone, je lui ai décrit les symptômes, mais il m'a simplement dit d'aller voir mon médecin traitant, alors que je voulais qu'on emmène ma femme aux urgences. Je lui ai répondu que j'allais me débrouiller tout seul et j'ai racroché.»

Il demande à sa fille de quitter son travail pour l'aider à conduire Micheline aux urgences. Elle est gardée à l'hôpital pour des examens approfondis et se fait opérer le lendemain d'un infarctus mésentérique entraînant une nécrose des intestins. «Le chirurgien m'a enlevé tout le gros intestin et 20 cm de l'intestin grêle», explique Micheline Sa-

razin, qui doit vivre désormais avec une poche externe. On nous a dit que sur dix personnes touchées par cette pathologie, neuf décèdent. Je pense donc être une miraculée.» Même si l'opération était de toute façon inévitable, le couple est en colère contre le Samu. Joël Sarazin pense que tout aurait pu se dérouler dans de meilleures conditions si le Samu avait pris en charge son épouse. «Ils nous ont fait prendre un gros risque», estime-t-il.

## «Anormalement inondés d'appels»

De son côté, Rémy Loyant, responsable du Samu de Charente basé au centre hospitalier d'Angoulême, a retrouvé la trace de cet appel et défend son service. «Nous avons dit à M. Sarazin d'appeler d'abord son médecin traitant et nous en suivons le cas de difficulté. Nous lui avons demandé de nous donner le nom de sa femme, mais il a refusé avant de racrocher», explique-t-il, ajoutant que les causes de maux de ventre sont plus difficiles à diagnostiquer par téléphone que les détresses respiratoires et que «ce n'était pas une faute» d'orienter la patiente vers son médecin traitant.

Mais au-delà de ce témoignage, le responsable du Samu met en cause un problème plus général, qui tou-



Micheline Sarazin, chez elle, avec les documents médicaux obtenus à la suite de son opération des intestins.

Photo A. B.

che toute la France. «Cet été, nous avons été anormalement inondés d'appels qui relèvent plutôt de la médecine générale, une trentaine par jour au moins, parce que les médecins traitants étaient absents ou eux-mêmes débordés. Or le Samu a été créé pour traiter les urgences graves, on ne peut donc pas répondre à tout. Si le système était plus fluide, tout le monde travaillerait à sa juste place.» Le Samu de Charente reçoit environ 140 000 appels

par an, pour une équipe de 2 à 4 assistants de régulation et de 1 à 3 médecins-régulateurs, selon les horaires et la période de l'année. Afin d'éviter que ces cas se multiplient, Rémy Loyant se dit «impatience» de voir se mettre en place le «service d'accès aux soins», le SAS, annoncé dans le pacte de refondation des urgences du ministère de la Santé. Ce service fonctionnera en journée et permettra d'orienter, via un numéro unique, les patients vers des méde-

## Le chiffre

**97,4** C'est le taux d'appels décrochés au Samu 16,

au centre hospitalier d'Angoulême. Une «performance» qui, dans le palmarès des Samu de France publié par Le Point, place la Charente au 1<sup>er</sup> rang des Samu de Nouvelle-Aquitaine, au 24<sup>e</sup> rang en France. Le taux descend à 88,64 pour les appels décrochés en moins d'une minute. Le Samu 16 reçoit 140 000 appels par an. Ce qui, en creux, indique que 3 640 appels n'aboutissent pas. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas allés au-delà des disques d'accueil qui précèdent une mise en relation directe avec un opérateur. Le CH d'Angoulême rappelle que, pour améliorer ses performances, il s'est doté de moyens de téléphonie qui permettent de prioriser les appels de particuliers. Le Point rappelle, lui, les recommandations du syndicat Samu-Urgences de France qui fixe un taux de réponse de 99 % et ce, en moins de 60 secondes.

cins généralistes ou le Samu, selon le degré d'urgence. «L'affaire de Strasbourg [où une jeune femme, Naomi Musenga, était décédée en mai 2018 faute d'avoir été prise en charge par le Samu, NDLR], nous a fait mal au cœur», affirme Rémy Loyant. Depuis, il nous arrive de recevoir des menaces, des insultes lors des appels.»

6 Charente Libre  
Mardi 15 octobre 2019

## ENTREPRENDRE

### En vue Un bon deuxième trimestre pour l'hôtellerie-restauration en Charente

L'Ordre régional des experts-comptables Poitou-Charentes Vendée vient de dévoiler son dernier baromètre économique de la Charente pour le deuxième trimestre 2019, en partenariat avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE), l'école de management de l'université de Poitiers de Poitiers. Les données concernent tou-

tes les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 20 000 euros et 50 millions d'euros.

Au niveau des TPE/PME charentaises, le deuxième trimestre enregistre une progression de 0,7 % du chiffre d'affaires sur un an, bien loin des hausses observées au niveau national (+2,4 %) ou régionale (+3,1 %), ce qui rejoint la

tendance observée en 2018. Cette progression résulte d'une régression de l'activité dans le secteur de l'industrie manufacturière (-6,4 %), alors que ce secteur est dynamique au niveau national (+2,9 %) et régional (+5,6 %). Mais cette baisse est à relativiser car le deuxième trimestre 2018 avait enregistré une hausse de 10,2 %.

On constate une hausse de l'activité dans l'hébergement restauration (+2,7 %), le commerce (+2 %) et la construction (+3,4 %). Pour la première fois depuis huit trimestres, la croissance de l'hôtellerie-restauration dépasse la moyenne nationale (+1,6 %). Côté investissements, on constate une faible hausse de 2,4 %.

## Le post



Photo archives CL

«Nicole Bonnefoy, dès qu'on n'est pas d'accord avec toi, on est sexiste... bref, bonne journée.»

Jérôme Sourisseau  
Président de Grand Cognac

Nouvel échange très musclé sur les réseaux sociaux entre la sénatrice Nicole Bonnefoy et le président de Grand Cognac. C'est la sénatrice qui a dégainé la première, au sujet du projet de stade d'eau vive de Mansie, qui était en concurrence avec Jarnac. On passe les détails, les «tu es pathétique», «ringard» et autres accusations de sexisme, effectivement récurrentes.



## Le presque record 28,2 °C à Cognac dimanche

**Chaud !** Au vu des trombes d'eau qui se sont abattues hier, difficile de croire qu'à deux degrés près, la Charente aurait battu, dimanche, son record de chaleur pour un mois d'octobre. En effet, selon les relevés de Météo-France sur la station de Cognac, il a fait 28,2 °C au plus chaud de la journée. Le record est établi à 30,6 °C, c'était le 3 octobre 2011. Avant-hier, la température la plus basse affichait tout de même 18,7 °C. Pas étonnant puisque la Charente a été baignée de neuf heures et demie de soleil dans la journée. C'est toujours moins que vendredi: 10,4 heures de soleil. C'est inquiétant pour la planète mais c'est bon pour les cépes!



C'était sûrement la dernière occasion de profiter des plages charentaises.

Photo archives CL



## L'arcus balaie la Charente

**Orages.** Il aura fallu attendre la fin de l'après-midi, hier à Angoulême, pour voir les effets de la vigilance orage décrétée par Météo-France. Une forte pluie a balayé le département, accompagnée d'orages. À Roullet-Saint-Estèphe, Quentin Chevallon a immortalisé ce qui ressemble pour le commun des mortels à un gros nuage. Mais Météo-Contact, qui suit les prévisions et les phénomènes météorologiques, précise qu'il s'agit d'un arcus, observé à l'avant de la dégradation orageuse. Plus impressionnant que dangereux puisque ces orages n'ont pas engendré de dégâts majeurs et se sont vite évacués vers l'est.



Les enfants de Georges Chavanes (à gauche) ont eu des mots émouvants pour leur père. Alain Juppé (à droite) a rendu un bel hommage à celui qui fut son ami en politique.

# Chavanes: l'adieu d'Angoulême

■ Des centaines d'Angoumoisins sont venus dire adieu à Georges Chavanes, hier  
■ La cathédrale était comble pour rendre hommage à l'ancien maire, ministre et patron de Leroy-Somer.

Julien PRIGENT  
j.prigent@charentelibre.fr

Une grand-messe pour un adieu. Hier matin, Angoulême a rendu un ultime hommage à Georges Chavanes. A la hauteur de ce que représente «cette grande figure, cet homme de cœur et d'âme» pour les Angoumoisins, ainsi que l'a dépeint l'évêque, Hervé Gosselin. L'ancien maire de la ville de 1989 à 1997, ancien député et ministre du Commerce et de l'artisanat, ancien patron de Leroy-Somer durant près de trente ans, est décédé mardi 8 octobre. Il a été enterré dans l'intimité familiale, samedi, en Ardèche. Mais Angoulême tenait à lui dire adieu.

La cathédrale était pleine pour cette cérémonie d'une heure trente au fil de laquelle se sont succédé témoignages touchants de proches et discours d'officiels décrivant un «humaniste», un «chrétien social», un «homme fidèle», «de conviction». Dans la foule, beaucoup d'anciens salariés de Leroy-Somer venus dire au revoir à celui qui fut leur

«Vous disiez avoir eu la chance d'avoir connu la pauvreté et la guerre car cela vous avait beaucoup servi.»



Il ne restait plus une place en cathédrale d'Angoulême pour cet hommage à Georges Chavanes, décédé le 8 octobre dernier.

Photos Julie Desbois

patron de 1957 à 1986 (lire encadré). Un grand patron conditionné par une enfance rude. Né en 1925 à Alger, Georges Chavanes a perdu son père dès l'âge de sept ans et été élevé avec ses six frères et sœurs par sa seule mère.

**«Il a concilié trois vies politique, professionnelle et familiale»**

«Vous disiez avoir eu la chance d'avoir connu la pauvreté et la guerre, car cela vous avait beaucoup servi», ont tenu à dire ses enfants au micro, rappelant que leur père a «réussi à concilier trois vies: politique, professionnelle et familiale». «Trop peu d'industriels font entendre leur voix aux politiques», expliquait-il pour justifier son engagement. Philippe Mottet, qui lui a succédé en tant que maire, a évoqué «l'éthique de conviction, l'homme de fidélité» et la façon dont son mentor a redressé les finances de la ville, exsangues après les années Jean-Michel Boucheron

«grâce au système C, comme Chavanes. On le surnommait Harpagon (l'avare de Molière, NDLR). Ça le faisait rire!»

Le maire actuel Xavier Bonnefont a salué «l'envieure et le courage» de son successeur avant qu'Alain Juppé ne vienne à son tour évoquer «des souvenirs communs» partagés avec son ami Georges Chavanes.

«Nous avions une complicité durable», née entre 1986 et 1988, au temps où les deux hommes étaient ministres dans le gouvernement de Jacques Chirac. «Tu apportais ta connaissance intime de l'entreprise. Ensemble, nous avons bien travaillé pour notre pays», a glissé Alain Juppé, avant d'ajouter: «avec courage, lucidité et compétence, tu as su sortir Angoulême de la situation où elle était». L'ancien Premier ministre et maire de Bordeaux a répété «combien Georges aimait les gens, comme Jacques Chirac», avant de saluer «l'homme de conviction et de foi» et les valeurs «humanistes» qui ont guidé Georges Chavanes tout au long d'une vie de 94 ans.

## «Un patron humain»

Ils étaient nombreux, les anciens de Leroy-Somer, à être venus dire adieu à leur ancien patron. Il y avait d'anciens dirigeants, comme Claude Henry qui lui a succédé. Mais aussi un grand nombre d'anciens salariés. A l'image d'Alain Ziat, 42 ans comme ajusteur chez le fabricant de moteurs: «C'était un patron ouvert avec qui on pouvait discuter. Il a rendu service à tant de personnes au fil de sa vie. C'était quelqu'un de très humain. Il était très proche de ses employés.» Ce n'est rien de dire que Georges Chavanes a laissé un immense héritage chez Leroy-Somer. Les salariés croisés hier parlent de leur travail dans les usines charentaises comme «de leurs plus belles années». La petite-fille de Marcellin Leroy (fondateur de l'entreprise), Suzette Homet, qui

ne pouvait être présente, a ainsi écrit pour dire toute son admiration à un homme «né pour entraîner, convaincre et réussir». Sous sa coupe, le fabricant de moteurs «a innové en ouvrant des usines à la campagne» et est passé de «500 à 10 000 employés». «Il était charismatique. Pas du genre à tourner la tête quand il vous croisait à l'usine», témoigne Etienne Marchand et Marie-Françoise Andrieux, qui ont tous les deux passé leur vie professionnelle à Leroy. «Il y avait un réel esprit de famille au sein de l'entreprise. Lorsque les gens avaient des problèmes, Monsieur Chavanes était à l'écoute. Il réglait même les choses, quand il le pouvait. Et ensuite, en tant que maire, il a été le sauveur de la ville d'Angoulême.»

■ Domaine universitaire de La Couronne

## La rentrée de la formation «secrétaire de mairie» décalée

La rentrée universitaire de la nouvelle formation «Secrétaire de mairie» qui devait intervenir ce mois-ci est décalée. Elisabeth Perrin-Dumont, la directrice du campus de La Couronne le confirme, le cursus va démarrer «le 9 janvier prochain». L'explication tient à un «problème administratif»: pour permettre aux futurs étudiants, qui sont à cet instant demandeurs d'emploi, de bénéficier d'un soutien financier, la fac de La Couronne doit passer des accords avec Pôle Emploi. Les deux partenaires n'ont pas encore réussi à formaliser les choses. Quand ce sera fait, les frais de scolarité (1 400€) de certains étudiants au chômage seront pris en charge partiellement ou en totalité. «Il s'agit bien d'un report de rentrée», insiste Elisabeth Perrin-Dumont pour contrecarrer ceux qui voient dans cette non-ouverture à la date dite le signe que la formation ne verra pas le jour.

«Nous avons une quarantaine d'inscrits pour le moment», poursuit la directrice du domaine. En

grande majorité des dames quand, évidemment, le cursus est ouvert à tous. Avec la formation «Secrétaire de mairie», les étudiants vont apprendre à tout comprendre d'un budget municipal, du fonctionnement de l'état civil et des marchés publics. «Une création en partenariat avec l'association des maires», a déjà expliqué Jérôme Sourisseau, le président de l'Université. À la clef, la délivrance d'une attestation débouchant «à coup sûr sur un emploi», assure-t-il.



# Cognac déroule le tapis rouge au festival Œnovidéo

■ Le 27<sup>e</sup> rendez-vous mondial des films sur la vigne et le vin se posera en ville, du 28 au 31 mai prochain  
 ■ Pour 4 jours de projections et de rencontres avec des professionnels  
 ■ Une première et un bel éclairage de plus pour Cognac et le territoire.

Gilles BIOLLEY  
 g.biolley@charentelibre.fr

**A**près Marseille, Cognac accueillera la nouvelle édition du festival international Œnovidéo du 28 au 31 mai prochain. La 27<sup>e</sup>. Une première pour la ville dont la candidature, retenue au printemps dernier, a été validée hier en fin d'après-midi à l'issue de la cérémonie officielle du palmarès 2019, au palais du Luxembourg, le siège du Sénat. Rendez-vous mondial des films sur la vigne et le vin, cet événement d'envergure organisé par Forum Œnologie, rassemble chaque année de nombreux professionnels du cinéma, du vin, et des photographes de tous les pays durant quatre jours. Il propose au public une pléiade de documentaires (longs et courts-métrages) sur la culture vitivinicole des quatre coins de la planète à travers une sélection officielle (1), ainsi qu'une exposition internationale de photographies (Terroirs d'images).  
 «On est très heureux de ce choix de Cognac, plus encore parce que c'est la première fois que ce festi-



Jérôme Sourisseau et Michel Gourinchas ont été reçus hier au Sénat, où la bonne nouvelle leur a été annoncée.

Repro CL

val s'ouvre à une région viticole qui produit pour l'essentiel du vin destiné à la fabrication d'eaux-de-vie, se félicite Jérôme Sourisseau, le président de l'agglo qui s'est engagée aux côtés de la Ville pour porter la candidature. Cette manifestation renommée va contribuer un peu plus encore à l'attractivité et au rayonnement du territoire». Et d'ajouter, tout sourire: «Les bonnes nouvelles s'entassent, le succès attire le succès», rapport à l'annonce récente de l'implantation à Cognac d'une antenne du Conservatoire national des arts et métiers dédiée à la promotion des formations alliant spiritueux et tourisme (lire CL du 26 septembre).

## A La Salamandre

«C'est une excellente nouvelle, une de plus, en hérité le maire Michel Gourinchas. On va recevoir des réalisateurs et des spécialistes du vin du monde entier, des festivaliers. Le public local va pouvoir participer, ce n'est que du positif. Quand on a eu les premiers con-

tacts avec les organisateurs, on s'était dit que c'était une occasion à saisir. On est ravi que ça aboutisse aussi vite».

Entamés au début du printemps dernier, ils se sont renforcés lors d'une visite de la ville, en mai, «pour laquelle l'Interprofession (BNIC), les services de l'Office de tourisme et ceux de la municipalité se sont mobilisés», salue Jérôme Sourisseau pour qui ce festival s'avère par ailleurs une belle vitrine dans le cadre du projet d'inscription du cognac à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

Selon toute vraisemblance, les projections se dérouleront à La Salamandre, la salle répondant aux exigences techniques réclamées par ce festival dont le grand jury, présidé par Catherine Lamour, productrice, journaliste, et créatrice du département des documentaires de Canal+, a primé quatorze films pour son édition 2019. Des documentaires qui couvrent tout l'univers du vin, des vignobles au quotidien des vignerons, des châteaux aux appel-



C'est la première fois que ce festival s'ouvre à une région viticole qui produit pour l'essentiel du vin destiné à la fabrication d'eaux-de-vie.

lations ou encore aux cépages à l'image de «Vitis prohibita», un film français inédit et riche d'enseignements pour la filière sur les cépages résistants et interdits, dernier lauréat du Prix du meilleur long-métrage. Le parrain et l'invité d'honneur de l'édition cognaçaise seront dévoilés ultérieurement.

(1) Trente-sept sur 144 en compétition en 2019, de 17 pays.

En vue  
 Rencontre  
 avec une plume  
 néerlandaise



Inge Schilperoord, auteure du polar à succès «La tanche», est résidente Jean-Monnet et sera à l'Héritage mercredi.

Photo D. R.

C'est l'histoire d'un pédophile que la justice a relâché dans la nature faute de preuve et qui veut lutter seul contre ses pulsions. Et le lecteur se trouve embarqué dans le «combat intérieur» de ce cerveau malade. Paru en France en 2017, «La tanche», de l'auteure néerlandaise Inge Schilperoord avait mis mal à l'aise la critique tout en l'enthousiasmant. Le festival Littératures européennes, qui sera consacré cette année aux métropoles flamandes (Lille, Bruxelles, Amsterdam) ne s'y est pas trompé en confiant sa résidence Jean-Monnet 2019 à l'ancienne psychologue. Inge Schilperoord parlera de son roman et évoquera son projet d'écriture cognaçais à l'hôtel Héritage, rue d'Angoulême à Cognac, mercredi à 18h. Entrée libre (à condition de prendre une consommation).

## ■ CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place rue de Barbezieux et rue de Marignan jusqu'au 18 octobre; rue Saint-Pierre jusqu'au 25 octobre; rue Fournier-Garlandot et rue de Rochefort jusqu'au 8 novembre; boulevard de Châtenay, rue Jean-Jaurès et rue de Metz jusqu'au 12 novembre.

## ■ EXPOSITION

De l'art à la galerie de Châteauneuf. Dany Migne expose ses peintures acryliques à la galerie municipale de Châteauneuf jusqu'au 2 novembre. Entrée gratuite, du mardi au vendredi de 10h à 12h et 16h à 18h, et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

# Châteaubernard

## Jean-Claude Fayemendie sera-t-il en lice aux prochaines municipales ?



Jean-Claude Fayemendie (à droite) a reçu, il y a peu, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon or, des mains du maire Pierre-Yves Briand. Qu'il pourrait bien venir titiller dans la course aux municipales.

Photo archives CL

«**J**e ne vais pas faire la coquette comme certains élus qui disent par exemple "C'est mon dernier mandat" pour se faire désirer et qui repartent. Je ne m'interdis rien. Ma décision n'est pas encore prise à ce jour, c'est en réflexion.»

Quarante-trois années de mandat dans le rétroviseur, entre succès et échecs, et 76 printemps au compteur en auraient usé plus d'un. Pas Jean-Claude Fayemendie. Toujours aussi vert, toujours aussi passionné par la chose publique et l'éloquence, – «J'aime l'action, il n'y a pas d'âge spécifique pour être ou ne pas être, sauf l'âge légal en la matière», clame-t-il – l'ancien maire de Châteaubernard (2001-2008) ouvre la porte à une possible candidature pour les élections municipales de 2020. Comme tête de liste, «pour préparer ensuite le relais», ou, accessoirement dans l'ombre d'un de ses collègues de l'opposition municipale. Il confirme ainsi les bruits qui circulent depuis

quelques jours dans la commune voisine de Cognac où une seule liste pour l'instant, celle du maire sortant Pierre-Yves Briand, s'est déclarée.

«Ce qui serait dommage si cela restait en l'état, dans une démocratie, le contre-pouvoir est nécessaire», relève Jean-Claude Fayemendie, qui manque rarement une occasion de faire entendre la voix de l'opposition en conseil municipal. «Je prendrai ma décision définitive en accord avec mes collègues, après en avoir bien évalué les conséquences, et pas dans l'urgence.» Il explique: «Je connais bien les dossiers de la commune, ceux de l'Agglo, je suis toujours bien au fait de ce qui se passe sur le territoire. J'ai des choses à dire, il y en a à faire. Je n'ai pas besoin de me faire connaître non plus, je ne vais donc pas me précipiter.» Le discours d'un possible, si ce n'est d'un probable candidat.

G. B.

## Le chiffre

# 2,5

En euros,  
c'est le  
tarif  
de la  
conférence

«gourmande» organisée  
jeudi à partir de 15h au  
Maco, le Musée des arts  
du cognac, sur le thème  
du chocolat (Photo archives  
CL).

Un bon plan (c'est  
moins cher qu'une  
tablette), puisque la  
conférencière Marjorie  
Réaud, artisane  
chocolatière de Saintes,  
évoquera l'histoire du  
produit autour de dégustations. Mais les amateurs  
devront se presser: c'est le dernier jour des réservations  
et il ne reste qu'une poignée de places. Contact:  
05 45 36 2110. Durée: 1h30.



## ■ SPECTACLE

# Le Castel s'est transformé en cabaret géant



Photo CL

A l'invitation du comité des fêtes de Châteaubernard, la troupe «Les Années Boum» a présenté son nouveau spectacle «Juke-Box» sur la scène du Castel samedi soir. Dans une ambiance de cabaret, assis autour de tables rondes, le public a apprécié un spectacle haut en couleur, en 24 tableaux, dont certains totalement inédits. La troupe a repris avec enthousiasme les standards de la chanson française, traversant les décennies, de Joséphine Baker à Peter et Sloane, en passant par Jeanne Mas ou Les Bronzés. Une bonne occasion de faire monter des spectateurs sur la scène et une belle soirée, unanimement saluée par le public.

## Le jury de la médiathèque de Châteaubernard s'est réuni



Photo CL

Vendredi soir, le jury des Littératures européennes de la médiathèque de Châteaubernard s'est rassemblé pour délibérer. Un échange riche et des avis très partagés comme toujours, autour de romans tous traduits du néerlandais. La sélection a été unanimement saluée, les membres du jury soulignant la difficulté de choisir entre des ouvrages également appréciés, aux personnages attachants. Résultat de l'ensemble des jurys et remise du prix des lecteurs le 16 novembre à 10h, à L'Avant-Scène de Cognac.

# L'église Saint-Pierre est parée pour se refaire une nouvelle beauté

La commune d'Angeac-Charente a les clés en main pour débiter prochainement le chantier de restauration de l'édifice du XIV<sup>e</sup>. Un budget de 800 000 €.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

L'appel d'offres est bouclé. Ne reste plus aux élus qu'à choisir les entreprises qui seront retenues pour effectuer les travaux de sauvegarde de l'église Saint-Pierre. «Ça va se décider très prochainement. Les premiers travaux devraient débiter fin du mois, début novembre au plus tard», annonce, ravi, le maire Christian Dufont. Après des années d'attente, Angeac-Charente va pouvoir se pencher concrètement sur la restauration de cet édifice daté du XIV<sup>e</sup> siècle, inscrit aux monuments historiques depuis 1992 et dont la particularité tient à l'existence d'une fontaine en sous-sol située juste sous l'autel. Une église gothique qui affiche de nombreuses faiblesses structurelles visibles dans la charpente en premier lieu, mais aussi dans la maçonnerie, les vitraux, les toitures et les parements en pierre de la tour clocher.

Cette dernière «avait bien besoin qu'on s'occupe d'elle, il y avait urgence, mais on n'avait pas les

»

Ça va se décider très prochainement. Les premiers travaux devraient débiter fin du mois, début novembre au plus tard.



Attendue depuis des années, la restauration de l'édifice va s'engager d'ici un mois au plus tard, pour un coût de 800 000 €. Elle s'étalera sur un an, en deux phases de travaux.

Photo G. B.

fonds jusque-là», rappelle Christian Dufont, lequel a eu la joie, en avril dernier, de recevoir un joli cadeau tombé du ciel, une subvention de 100 000 euros consentie par la région Nouvelle-Aquitaine. Elle a permis de déclencher cette opération dirigée par deux spécialistes des monuments anciens, Jérôme Baguet, architecte limougeaud, et sa consœur rétaise Nathalie Aubin. Elle se déroulera en deux phases de six mois de travaux. La première (435 000 € HT) va se porter au chevet du cœur et de la tour clo-

cher de l'église, sur sa partie est, la seconde concernera la nef et la chapelle nord.

## Un concert

Une restauration d'envergure, au coût qui l'est tout autant, 800 000 €, financé, outre la Région, par le Département, l'Etat (Drac), la Fondation du patrimoine et la municipalité, laquelle abondera «à hauteur de 200 000 €, en deux tranches, la première est déjà budgétée, la seconde, de 100 000 €, nécessi-

tera peut-être un appel à l'emprunt», indique le maire.

Afin d'alléger cette facture élevée pour la commune, l'Association des «Amis de l'église» et du patrimoine d'Angeac-Charente a lancé une souscription en partenariat avec la Fondation du patrimoine et la mairie. Par ailleurs, un concert de jazz par «Akro Group» aura lieu le samedi 19 octobre, à 17h30, dans l'église, pour récolter d'autres fonds (entrée: 10 €. Réservation au 06 87 44 06 54 ou 06 73 48 20 65).

# Une vie d'instituteur à Cherves-de-Cognac

L'exposition sur l'école d'autrefois installée à la médiathèque jusqu'à samedi dernier était assortie d'une causerie de Pierre Chassagne, instituteur puis directeur d'école et pour clore ces moments d'histoire, une dictée qui n'a rassemblé que peu de candidats.

Scolarité à Cherves avant d'y revenir en qualité d'instituteur. Pierre Chassagne a narré, vêtu de son sarrau (blouse grise), sa vie à l'école primaire de 1943 à 1951, puis le lycée à Cognac avant l'école normale de garçons à Sillac (Angoulême). Il effectue différents stages dans les écoles à Angoulême mais également à l'école de la commune du Lindois où les

conditions étaient difficiles. A l'âge du service militaire, il rejoint l'Algérie de 1960 à 1962.

Pour son premier poste d'instituteur, Pierre Chassagne est affecté à l'école de Cherves-de-Cognac le 15 septembre 1962 avec la peur au ventre. En effet, sur la commune, il retrouve des familles connues. Il servira l'école jusqu'en 1975 avant d'être affecté à Cognac en qualité de directeur de l'école Paul-Bert et ses 12 classes.

Durant ces années, les instituteurs ne disposaient pas de téléphone, peu de courriers, ils surveillaient la cantine, les temps périscolaires, organisaient les sorties de proximité, les kermesses, la fête des prix. Instituteur sportif,



Pierre Chassagne vêtu de son sarrau.

Photo CL

les élèves étaient initiés à la pratique du basket avec les écoles proches, Cognac, Mesnac. Pierre Chassagne reconnaît que cette vie d'instituteur n'a pas toujours été facile mais avec de grandes satisfactions. Ces échanges se sont dé-

roulés devant une cinquantaine de personnes et des anciens élèves des années 1960 à 1970 qui n'ont pas manqué l'occasion de raconter des petites histoires, avec force détails faisant appel aux sentiments.



Photo CL

## JAVREZAC

### La nature passée au peigne fin

Pascale Belle et son équipe du conseil municipal avaient invité ce week-end la population à l'opération «Nettoyons la Nature». 33 personnes étaient présentes pour sillonner routes et chemins de la commune. A l'heure du bilan, avant le repas concocté par les associations et la mairie, il s'avère que la collecte est moindre que les années passées.

# Animer le village avec des livres



Mireille Dupays, la présidente du Livre Vert (au milieu) fait un point sur les activités automnales avec Valérie Caillé et Aline Gautier.

Photo CL

**N**athalie Bourinet est la bibliothécaire qui intervient le mercredi et samedi matin de 9 à 12 heures. Les bénévoles de l'association «Le Livre Vert» sont présentes le lundi et vendredi de 17h30 à 19 heures et le mercredi de 16 à 18 heures. *«Ensemble nous essayons de faire vivre le site au mieux. L'adhésion est gratuite pour tous ce qui permet aux lecteurs de venir nous voir. Nous sommes là pour les conseiller dans leur recherche. S'ils souhaitent lire un ouvrage que nous n'avons pas, il est possible de l'obtenir par le biais de la médiathèque de Jarnac. Nous travaillons ensemble»*, explique Mireille Dupays, la présidente du Livre Vert.

Monique Jouannaud, bénévole accueille le vendredi matin, une fois par mois, les assistantes maternelles du secteur. La bénévole mène de main de maître plusieurs ateliers: lecture, confection de choses...

Samedi matin, Valérie Caillé et Aline

Gautier ont fait un point sur les activités automnales. Pendant les petites vacances scolaires, Le Livre Vert convie les enfants qui le souhaitent à des ateliers adaptés pour les enfants de 5 à 11 ans à partir de 15 heures. Le mercredi 23 octobre: jeux de société et le mercredi 30 octobre: atelier Halloween. Une participation d'un euro est demandée pour le goûter. Les inscriptions sont prises avant le lundi 21 octobre auprès de la médiathèque au 05 45 80 90 06. *«Autre grand moment avec le concert "Cœur de Guirlande en Soloire". Nous accueillerons le dimanche 24 novembre à 16 heures à l'église la chorale de Jarnac. Avec le soutien de la municipalité. Il s'agit d'un ensemble de flûtes à bec, pour musiques scandinaves, renaissance et anglaise. Chansons françaises du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. La direction avec Pascal Lesaint accompagné de Dominique Murat au piano»*, détaille Aline Gautier.



Gérard Le Strat, le responsable de la petite médiathèque avoue son plaisir à faire découvrir des auteurs méconnus à ses lecteurs.

Photo CL

## Recherche bénévoles à la médiathèque

**L**a médiathèque est nichée sur la place Michel-Feuillâtre à côté de la salle Brunet. Ce lieu géré par Gérard Le Strat est ouvert le mercredi de 14 à 16h30 et le samedi matin de 10 à 12 heures. «L'accès à la médiathèque est gratuit pour tout le monde. Le site est bien fréquenté par les gens du village et communes alentour. Avec la mise en réseau des médiathèques et le regroupement des petites structures, nous allons avoir un logiciel commun. C'est une excellente nouvelle. Cela permettra de mieux communiquer, faire des échanges et prêts entre nous. C'est génial», explique Gérard Le Strat.

Les lecteurs disposent d'un choix d'environ 5 000 documents: livres, BD, magazines... «Il y a un espace CD qui plaît. Nous proposons aussi des livres lus. Cela fait fureur auprès de beaucoup. Les enfants ont leur espace aménagé. Tout est mis en œuvre pour es-

sayer de répondre à la demande, poursuit le responsable. Je m'approvisionne uniquement auprès de la librairie Le Texte Libre. Nous trouvons tout ce que nous voulons même des références originales que les lecteurs ne trouvent pas dans les grands centres. C'est bien, ainsi ils viennent nous voir. Proposer des auteurs méconnus, rares, permet d'ouvrir l'esprit, la curiosité à tous. C'est un de nos objectifs».

Les ouvrages sont entretenus et référencés par l'équipe des bénévoles qui se relaient pour tenir la médiathèque. «Actuellement, nous sommes six bénévoles. C'est encore peu. Nous aurions besoin de quelques personnes supplémentaires. Cela soulagerait l'équipe existante et permettrait d'espacer les tours de garde. Nous continuons aussi l'accueil des enfants de l'école de Julienne un vendredi sur deux. C'est vraiment intéressant de leur faire découvrir la lecture».

■ L'association Roule ma Frite confolentaise collecte depuis trois ans de l'huile de cuisson usagée ■ A Ambernac, son président la transforme en produits nettoyants.

# Quand l'huile de cuisine usagée sert à nettoyer

François GOUBAULT  
fgoubault@charentelibre.fr

**N**ettoyer vos tuiles ou votre terrasse; entretenir vos pièces mécaniques de vélo, auto ou moto; allumer votre barbecue ou votre cheminée; aider au décoffrage béton de la terrasse de vos rêves; nettoyer des graffitis sur votre façade ou enlever du goudron collé à la carrosserie de votre voiture... Pour cela, il suffit

”

Le nom de tous mes produits débute par Bardé, en référence à mon nom de famille. Je suis en train de déposer cette marque.



Roger Bardet à côté d'une partie des différents produits qu'il fabrique à partir d'huile de cuisine usagée.

Photo F. G.

de s'adresser à Roger Bardet, auto-entrepreneur et président de l'association Roule ma Frite confolentaise qui fabrique tous ces produits, dont une bonne partie à partir d'huile de cuisine usagée.

«Nous en avons collecté 80.000

litres l'an dernier dans 160 restaurants et restaurants collectifs, situés dans toute la Charente, dans le sud-Vienne et dans l'ouest de la Haute-Vienne, Limoges y compris», précise Roger Bardet, depuis son domicile de «Saint-

Martin» d'Ambernac, près de Confolens.

Un domicile qui lui sert aussi de laboratoire où il a mis au point tous ces produits «parfois en ajoutant quelques additifs comme des tensio-actifs ou des antioxydants», glisse-t-il. Les produits ont été conçus avec l'aide d'entreprises comme la division élagage d'Engie à Manot pour l'huile de chaîne à tronçonneuse, PMR Libaud à Chenon pour «BardéCoffre», le produit pour décoffrer le béton, ou la STPR, entreprise de travaux publics de Pleuville, pour la mise au point de «BardéGoudr», l'anti-adhérent pour goudron.

## Du 100 % biodégradable

«Le nom de tous mes produits débute par Bardé, en référence à mon nom de famille. Je suis en train de déposer cette marque», glisse cet ancien ingénieur, touche-à-tout de 81 ans, aux origines

familiales enracinées en Charente limousine.

Le département de la Charente figure notamment parmi ses fidèles clients de «BardéGraff» pour nettoyer les panneaux de signalisations souillés ou des façades de bâtiment. «Je suis en pourparlers avec le groupe Eiffage pour le BardéCoffre», dévoile Roger Bardet, plus bavard sur ces produits que sur le chiffre d'affaires de sa petite entreprise. «Disons 55.000 € par an», finit-il par lâcher.

Le gros atout de ses produits, Roger Bardet le doit à leur côté 100 % biodégradable. «Tous le sont, même les solvants réalisés à partir d'ester méthylique d'acide gras, extrait de l'huile usagée collectée», se flatte-t-il.

L'ensemble des produits «Bardé» sont disponibles dans différents points de vente en Charente, notamment à la quincaillerie Desvieux de Chasseneuil, sur le site internet de laquelle on peut les commander.

## Un projet de culture de micro-algues dévoreuses de CO<sub>2</sub>

Roger Bardet ne s'étend encore pas trop sur le sujet «car il n'en est qu'à la phase d'études avec un cabinet de Nantes». Mais si tout se passe bien, il pourrait construire d'ici un an et demi devant sa maison et son atelier, une serre de 1.200 m<sup>2</sup> pour cultiver des micro-algues qui sécrètent des lipides (graisses) mais surtout absorbent trois fois leur poids de CO<sub>2</sub>.

«Le 8 novembre, nous avons une réunion ici pour caler tout cela car

nous allons demander une subvention à la Région Nouvelle-Aquitaine qui est déjà très intéressée par mon projet», indique Roger Bardet.

Pour mener à bien ce projet, il s'est rapproché de la division «Cité des énergies» du commissariat à l'énergie atomique et énergies alternatives (CEA) avec lequel il a déjà collaboré pour confectionner ses différents produits mis au point à partir de l'huile et des graisses de cuisson usagées.

## ■ NOBEL DE L'ÉCONOMIE

### Le prix à une Franco-américaine et deux Américains

Le Nobel d'économie a été attribué hier à un trio de chercheurs spécialisés dans la lutte contre la pauvreté, dont la Franco-américaine Esther Duflo (Photo AFP),



2<sup>e</sup> femme distinguée dans la discipline et plus jeune lauréat de l'histoire de ce prix. Esther Duflo, 46 ans, son mari américain d'origine indienne Abhijit Banerjee et l'Américain Michael Kremer «ont introduit une nouvelle approche (expérimentale) pour obtenir des réponses fiables sur la meilleure façon de réduire la pauvreté dans le monde», a annoncé l'Académie royale des sciences.

## Pesticides: «On m'empêche de protéger ma population!»

**L**e maire de Langouët Daniel Cueff a une nouvelle fois défendu hier devant le tribunal administratif de Rennes son arrêté interdisant les pesticides à moins de 150 m des habitations, attaqué par la préfecture au motif que ce n'est pas de sa compétence. Le jugement devrait être rendu «d'ici quinze jours», a indiqué le président du tribunal.

Après une arrivée sous les vivats d'une centaine de sympathisants, Daniel Cueff est entré dans la petite salle du tribunal accompagné d'une dizaine de maires, dont ceux de Malakoff et Gennevilliers, élus qui ont pris des arrêtés similaires à celui du 18 mai de l'élu de la petite commune bretonne.

Au début de l'audience, le rapporteur public, Mme Marie Touret, a rappelé la diffé-

rence entre la légalité et la légitimité. Selon elle, les pouvoirs de police d'un maire ne peuvent s'appliquer sur le sujet d'une interdiction de produits phytosanitaires. En outre, l'État n'est pas responsable d'une «carence avérée», a-t-elle dit soulignant l'absence de «péril imminent», demandant l'annulation de cet arrêté et suivant ainsi la demande de la préfecture.

Daniel Cueff a mis en avant «de danger» de ces produits, brandissant même un bidon vide de 5 L de fongicide, un pesticide destiné à tuer les champignons parasites.

À sa sortie du tribunal, le maire a lancé: «Les gens vont respirer ces produits qui sont jugés sur le bidon même extrêmement toxiques! On m'empêche de protéger ma population!»

Photo AFP

# Cet après-midi



## Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 19°	13° 18°	12° 18°	11° 16°

## Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 20°	13° 20°	13° 19°	12° 19°

## Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
14° 19°	13° 19°	13° 19°	12° 16°

## Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
13° 17°	12° 17°	11° 17°	11° 16°

## Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
11° 16°	11° 17°	10° 16°	10° 15°

## Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 16°	9° 17°	8° 16°	8° 15°

HIER	Mini	16h
Angoulême.....	15°	23°

### Automal.

Nuages et éclaircies se partagent le ciel avec un risque d'averses qui s'estompe en fin de journée. le vent d'Ouest à Sud-Ouest est modéré à assez fort avec des rafales, voisines de 60 km/h sur le littoral. Les températures maximales fraîchissent.

# Neuf milliards de baisse d'impôts à l'horizon

**FINANCES** La réduction des impôts constitue la colonne vertébrale du budget 2020. Des mesures sont aussi prises pour l'écologie, mais sans revenir à la taxe carbone

Jefferson Desport  
j.desport@sudouest.fr

Répondre à la crise sans précéder des gilets jaunes : telle est l'ambition numéro un de ce troisième budget pour Emmanuel Macron. Un budget 2020 capital donc, sinon de réconciliation, dont l'examen a débuté, hier, à l'Assemblée. Avec en ouverture, un premier volet toujours sensible : les « ressources » de l'État. En clair, les impôts. Une pression fiscale qui a nourri la défiance de ces derniers mois et que le président s'est engagé à desserrer. « Je ne veux pas de hausse d'impôts. Je veux des baisses pour ceux qui travaillent », annonçait-il le 25 avril, en conclusion du Grand Débat national. Presque six mois plus tard, cette volonté constitue la colonne vertébrale de ce projet de loi de finances.

## La promesse de Macron

Une baisse des impôts « massive » et « historique » : voilà ce que promet le gouvernement. Rien de moins. Concrètement, ils devraient diminuer de 9 milliards en 2020. Avec en tête, une baisse de 5 milliards de

l'impôt sur le revenu, conformément à l'engagement du chef de l'État. « Nous avons fait le choix du travail et de mieux rémunérer les Français qui travaillent », a souligné, hier, Bruno Le Maire, le ministre des Finances.

À cela s'ajoutera la poursuite de la suppression de la taxe d'habitation.

« La transition écologique ne doit pas être réservée à certains, mais accessible à tous »

d'euros », s'est félicité Bruno Le Maire. Avec cette nuance que le prélèvement à la source a amélioré le taux de recouvrement et donc le niveau des... recettes.

## Un milliard pour les entreprises

Cette offensive sur la fiscalité concernera aussi les entreprises. Ain-

si, elles devraient bénéficier d'une réduction de près d'un milliard d'euros en 2020, comme l'a souligné le locataire de Bercy. Si cette diminution sera moins rapide que prévue, elle est évaluée à 13 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat. Parmi les baisses de charges attendues, Bruno Le Maire a notamment confirmé « la baisse des prélèvements affectés aux Chambres de commerce et d'industrie ». Par ailleurs, le crédit impôt recherches est « sanctuarisé ».

## Vers la fin du gazole non routier

Si le chef de l'État a mis près de 10 milliards d'euros sur la table pour répondre à la crise des gilets jaunes, il lui faut aussi les financer. Au chapitre des économies, le quasi-gel des prestations sociales - allocations familiales, aides au logement... - est acté. Et la chasse aux niches fiscales ouverte. Toutefois, celles-ci sont nombreuses, on en compte 468, et constituent un véritable maquis. Néanmoins, l'avantage fiscal sur le gazole non routier devrait être supprimé. Toutefois, cette suppression n'entrera pas en



Les ministres de l'Action et des Comptes publics et des Finances, **Gérald Darmanin** et **Bruno Le Maire**. PHOTO ARCHIVES AFP

vigueur au 1<sup>er</sup> janvier, mais au 1<sup>er</sup> juillet et de façon progressive. Pour permettre aux entreprises de s'adapter. En particulier dans les travaux publics.

## Prime à la conversion doublée

Le 12 juin, lors de sa deuxième déclaration de politique générale, Édouard Philippe avait été clair :

« Au cœur de l'acte II, il y a d'abord l'ambition écologique. » Et celle-ci ne passera pas par un retour immédiat de la taxe carbone, à l'origine du mouvement des gilets jaunes. « La transition écologique ne doit pas être réservée à certains, mais accessible à tous », s'est défendu Bruno Le Maire. D'où les autres mesures annoncées. 6,3 mil-

liards d'euros seront investis en 2020 dans les énergies renouvelables. L'enveloppe dédiée au bonus automobile et à la prime à la conversion augmentera de 50 %. Enfin, le crédit d'impôt pour la transition écologique (Cite) sera transformé en aide directe et concentré sur les ménages les plus modestes.

## La croissance se tasse

Au-delà des critiques de la gauche,

qui a dénoncé un budget creusant davantage les « inégalités », le gouvernement, confronté à un ralentissement mondial de l'économie, va surtout devoir surveiller les prévisions de croissance. Car celle-ci va se tasser à 1,3 %. Conséquence, le déficit remontera de 2 à 2,2 % du PIB. « Vous avez relégué au second plan vos objectifs d'assainissement des finances publiques », a taclé Eric Woerth, le président LR de la commission des Finances.

# Radars, la baisse inédite

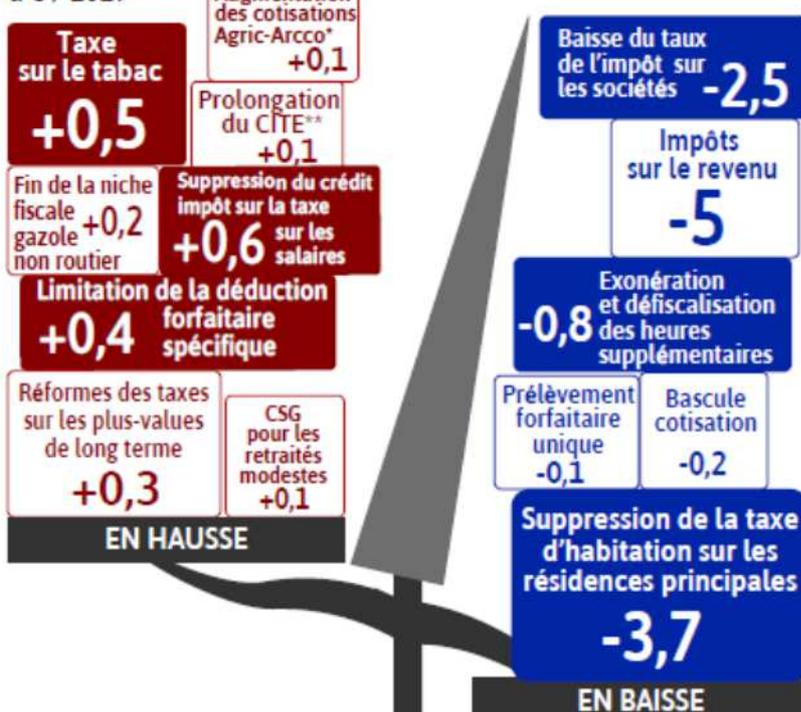
Les recettes des radars automatiques, qui n'avaient cessé d'augmenter depuis leur mise en place en 2003, sont en baisse pour la première fois en 2018, avec 864,4 millions d'euros perçus, selon les chiffres communiqués, hier, par le ministère de l'Intérieur. « Nous avons constaté une baisse de recettes de 40 millions d'euros au premier semestre 2018 », indique Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière. Il y voit l'effet, « avec un décalage », de l'obligation donnée à l'employeur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de dénoncer ses salariés coupables d'infractions routières. La baisse s'explique aussi par « la destruction du parc de radars » fin 2018, dans le cadre du mouvement des gilets jaunes.

Sur le total des recettes, une part plus importante a été consacrée en 2018 au désendettement de l'État avec une enveloppe de 180,4 millions d'euros (20,9 %), contre 88,7 millions en 2017 (8,8 %). Les 79,1 % restants ont financé la lutte contre l'insécurité routière, notamment l'entretien et la modernisation du réseau routier. Cette part était de 91,2 % en 2017, soit 924 millions d'euros.

## BUDGET 2020

## L'ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

En milliards d'€ / 2019



\*caisse de retraite complémentaire du secteur privé.

\*\*crédit d'impôt pour la Transition énergétique. Source: PLF 2019.

VISACTU

### TROIS CLÉS POUR COMPRENDRE

# Pourquoi la Française des jeux va-t-elle faire toucher le gros lot à l'État

L'État va mettre en vente 50 % des parts qu'il détient dans l'entreprise publique de jeux. Il devrait récupérer au moins un milliard d'euros

**1** **FDJ: la privatisation qui ne fait (presque) pas parler d'elle**  
C'est en vertu de la loi Pacte, adoptée en avril dernier à l'initiative du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, que l'État va céder 50 % de ses parts dans la Française des jeux sur les 72 % qu'il possède. L'objectif est de constituer une cagnotte de dix milliards d'euros pour financer l'innovation en France.

C'est pour alimenter ce même fonds que le gouvernement a décidé de privatiser le groupe Aéroports de Paris. Une opération qui a suscité beaucoup plus de protestations – et une pétition en ligne – que celle concernant la FDJ qui ne choque pas

grand monde. Il est vrai que contrairement à un aéroport ou à EDF que le gouvernement veut scinder en deux entités distinctes, il n'y a aucun enjeu stratégique ou industriel dans la Française des jeux qui, pour l'État comme pour les joueurs, n'a pour seul objectif que de faire gagner de l'argent. En 2018, la FDJ a encaissé 15 milliards d'euros de mises, soit 25 % de plus qu'en 2015. Et ce n'est pas fini.

### **2** La vente des actions se fera du 7 au 20 novembre

Le ministre Bruno Le Maire l'a confirmé dans les colonnes du « Journal du Dimanche », les 50 % du capi-

tal de l'État dans la FDJ seront mis en vente du 7 au 20 novembre. Bruno Le Maire ne veut pas chiffrer la recette attendue « pour ne pas fixer de limites à notre ambition » mais la présidente de l'entreprise, Stéphane Pallez, en attend au moins un milliard d'euros, soit 10 % du fonds pour l'innovation.

Les particuliers qui achètent un minimum de dix actions et les gardent au moins dix-huit mois se verront offrir (sans grattage) une action gratuite. L'État reste propriétaire de 20 % du capital et, surtout, continuera d'encaisser les recettes fiscales de la FDJ, soit environ 3,5 milliards d'euros.



En 2018, la FDJ a encaissé 15 milliards d'euros de mises, soit 25 % de plus qu'en 2015. PHOTO ARCHIVES DAVID LE DEDIC / SUD OUEST

### **3** L'opération peut-elle faire des dégâts collatéraux ?

L'équipe cycliste de Thibaut Pinot est-elle menacée par cette ouverture du capital. A priori non. La FDJ est le plus ancien sponsor du cyclisme français et Stéphane Pallez devrait rester PDG.

Les casinos sont en revanche très inquiets. Ils craignent que la future FDJ installe des bornes de jeux dans ses points de vente qui concurrenceraient les machines à sous. « Ils se font peur tout seuls », a répondu Benoît Lasserre

Benoît Lasserre

# Ces médicaments qui coûtent une fortune

1,9 million, 320 000 euros... Ces dernières années, plusieurs traitements sont arrivés sur le marché à des prix exorbitants. Cette inflation risque-t-elle de fragiliser le principe de l'accès aux soins pour tous ?

Alexandra Tauziac  
a.tauziac@sudouest.fr

L'histoire de Pia, petite Belge de neuf mois, a relancé mi-septembre le débat autour du coût de certains médicaments. Atteinte d'une maladie génétique rare et mortelle, elle pouvait être sauvée en une seule fois par un traitement développé aux États-Unis, le Zolgensma. Problème, il coûte 1,9 million d'euros. Début juillet, l'ONG Médecins du Monde a mis les pieds dans le plat en lançant une procédure pour faire annuler le brevet du Kymriah (Novartis), un anticancéreux au « prix exorbitant » (entre 320 000 et 350 000 euros par patient). Et fin 2018, elle a été rejointe par six associations européennes dans son combat contre le brevet du Sofosbuvir (Gilead Sciences), un traitement contre l'hépatite C à 41 000 euros par personne. Des sommes qui paraissent invraisemblables lorsqu'on parle de santé.

## Des coûts élevés à amortir...

Pour comprendre ces prix, il faut remonter au développement de ces traitements. En tout début de chaîne, on trouve bien souvent une découverte faite par la recherche publique. « Mais celle-ci n'a pas les moyens financiers de faire grandir ces médicaments », explique Theau Brigand, coordinateur chez Médecins du Monde. Car des thérapies géniques et cellulaires comme celles-ci ont « des coûts de recherche, de développement, de production et de distribution très élevés. Il s'agit de traitements très sophistiqués », souligne Éric Baseilhac, directeur des Affaires économiques du Leem, l'organisation professionnelle des entreprises du médicament en France.

## OMS

Comment préserver l'accès à la santé dans ce contexte d'inflation liée à l'innovation ? Pour l'instant, l'espoir le plus concret vient d'une résolution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), votée en mai dernier, invitant les États membres à « renforcer le partage public des informations sur les prix réels payés par les gouvernements ». Theau Brigand y voit un premier pas encourageant « vers la

Ce sont donc les grands laboratoires qui s'en chargent, avec le double objectif d'amortir leurs investissements, et de continuer à investir dans d'autres innovations. « Or lorsqu'un médicament guérit en une seule fois, comment fait-on pour l'amortir ? », interroge Éric Baseilhac. « On ne peut pas comparer le prix d'un médicament que l'on prend en une seule fois avec celui d'un traitement que l'on prend de manière chronique toute sa vie. »

## ...mais une industrie rentable

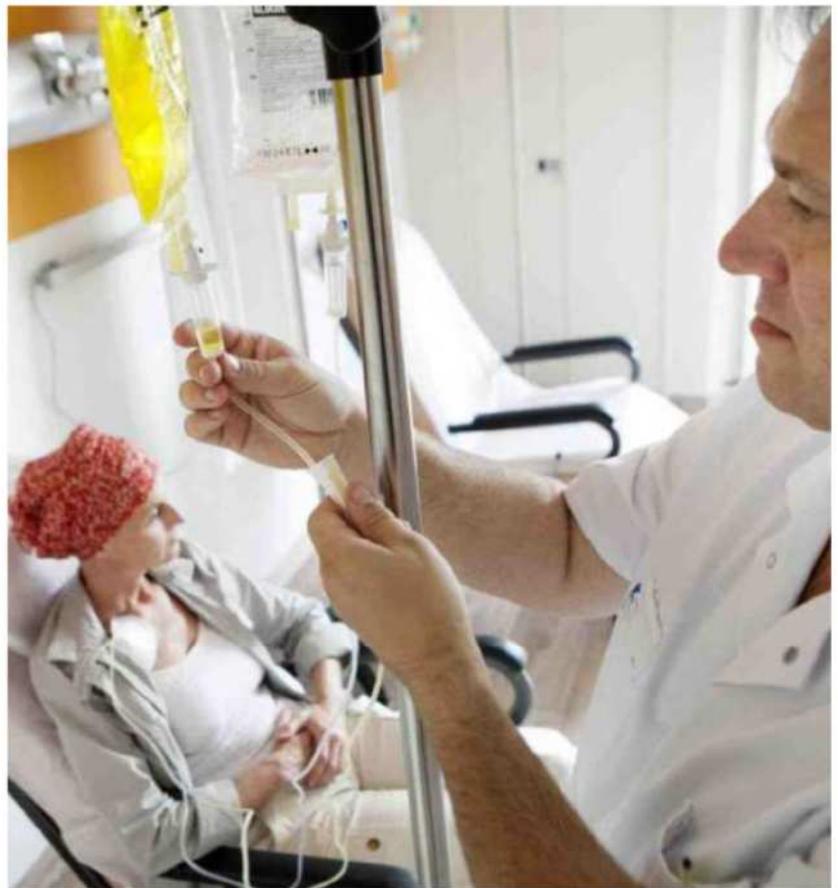
Toutefois, l'amortissement des coûts de production et les investissements ne justifient pas à eux seuls ces prix exorbitants. Qui dit industrie, dit aussi rentabilité. Le Leem le reconnaît et l'explique par le besoin de l'industrie pharmaceutique de séduire des actionnaires. « Pour financer nos investissements, nous ne faisons pas appel à l'emprunt, mais à des actionnaires. Or nous sommes une industrie à haut risque. Lorsque vous concevez une nouvelle molécule, vous avez 7 % de chance d'arriver jusqu'à l'Autorisation de mise sur le marché (AMM), ce qui fait 93 % de chance de ne jamais aller au bout. Dans ces conditions, il faut des niveaux de rentabilité élevés pour attirer les capitaux nécessaires. »

« Lorsqu'un médicament guérit en une seule fois, comment fait-on pour l'amortir ? »

Une logique financière que dénonce Médecins du Monde qui, « sans être contre les profits faits par les industriels du médica-

fin de la concurrence entre les États et vers une coopération permettant de renforcer la capacité collective de négocier des prix plus bas ».

L'arrivée prochaine en Europe du controversé Zolgensma devrait permettre de voir si les États vont vraiment se plier à cette résolution juridique non contraignante, en particulier la France, qui fait partie des pays ayant porté ce texte.



Les thérapies géniques très coûteuses, type Kimriah ou Yescarta, sont en train d'être développées pour certains cancers. Elles vont concerner de plus en plus de personnes. ILLUSTRATION B5P

ment », pointe des dépenses en communication et marketing plus élevées que celles consacrées à la recherche et plaide donc pour « un profit plus juste, qui ne menace pas le système de santé ».

## Pourra-t-on continuer à payer ?

Car s'il y a bien une chose sur laquelle industriels et associations s'entendent, c'est sur la fragilité du système actuel. Pour l'instant, ces médicaments ultra-chers concernent des maladies rares et un nombre restreint de personnes. Mais « les thérapies géniques type Kimriah ou Yescarta (Gilead Sciences) sont en train d'être développées sur d'autres types de cancers et vont concerner de plus en plus de personnes », avance Médecins du Monde.

Actuellement, par un jeu de négociations menées au sein du Comité économique des produits de santé (CEPS), des remises sont accordées à la France par les industriels afin de réduire « le coût effectif payé par l'assurance maladie

pour ces traitements ». À ces remises, s'ajoutent les économies faites sur les médicaments dits « de base » (baisses de prix et des prescriptions, remboursements, promotion des génériques). Cela permet de compenser l'arrivée de nouveaux traitements ultra-chers. Mais pour combien de temps ?

« Le prix de certains médicaments a déjà trop baissé pour pouvoir financer les produits innovants, estime Éric Baseilhac. Cela les met en danger. » En clair, ils sont devenus trop peu rentables pour les firmes, ce qui entraîne notamment des ruptures de stock.

## Éviter le rationnement

De son côté, Médecins du Monde dénonce les remises accordées par les industriels qui sont protégées par le secret des affaires. « On ne sait pas comment elles se répartissent, sur combien de médicaments, ni lesquels... » On sait en revanche qu'elles ont été multipliées par quatre ces dix dernières années, ce qui tend à montrer que

maintenir l'équilibre demande de plus en plus d'efforts.

Et si, selon le Leem, grâce à tout cela, « l'arrivée d'innovations coûteuses depuis 2014 n'a pas fait flamber le budget du médicament », Médecins du Monde affirme qu'en 2014 justement, « face au prix du Sofosbuvir (contre l'hépatite C), les États ont été contraints d'organiser des rationnements en fonction de l'état de santé des malades ». Une situation que l'ONG aimerait ne pas voir se reproduire, avec les malades de cancers notamment.

« Problème, les États ont une marge de manœuvre très faible », selon Theau Brigand. « Si la France ne s'accorde pas avec les firmes, celles-ci peuvent décider de ne pas venir sur notre marché. » C'est ce qu'il se passe en ce moment avec un médicament destiné aux hémophiles. Malgré l'obtention de l'AMM en mars 2016, ce médicament innovant n'est toujours pas disponible en France, faute d'accord sur son prix.

## Phytovictimes : « Le compte n'y est pas »

**POLITIQUE** Pour l'association Phytovictimes, le projet de loi du gouvernement inclus dans le cadre du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2020 « n'est pas un fonds d'indemnisation », tel qu'elle le défend. Dans un communiqué, publié avec la sénatrice Nicole Bonnefoy, l'association estime que « rien n'est prévu pour que les victimes malades des pesticides obtiennent la réparation intégrale de leurs préjudices, alors que c'était un des objectifs de la création de ce fonds ». « Le compte n'y est pas », estime la sénatrice. « Par respect pour l'ensemble des victimes, on ne peut pas d'un côté communiquer sur le fait que les pesticides sont un véritable problème de santé publique et de l'autre ne pas signer les décrets permettant l'amélioration des tableaux de maladies professionnelles et ne pas engager un processus de réparation intégrale, universelle et juste », souligne Phytovictimes.

## Les expéditions de cognac Hennessy ont bondi de 10 %



Des bouteilles de VS sur les lignes de la nouvelle usine de Salles-d'Angles. PHOTO A. L.

**ÉCONOMIE** Les volumes de cognac expédiés dans le monde entier par le négociant Hennessy ont augmenté de 10 % lors des trois premiers trimestres de l'année 2019, nous apprend le dernier communiqué financier du groupe LVMH. Le groupe de luxe prédit que ces expéditions sont tirées par la qualité VS (entrée de gamme). Cette croissance des volumes s'explique par les bonnes performances de la maison, le numéro 1 de la filière, mais aussi sans doute par les « mesures préventives » sur le marché nord-américain. Depuis le printemps dernier, Hennessy a en effet intensifié ses livraisons à destinations des USA. La crainte ? Que l'administration américaine mette en application les menaces de Donald Trump et relève la taxe douanière...

## LE CHIFFRE

# 8,1 %

Le taux de chômage a baissé de 0,2 point au deuxième trimestre 2019, selon le dernier bulletin de conjoncture de l'Insee, publié hier midi. Les indicateurs économiques sont au vert : l'emploi salarié (124 100 personnes) progresse de 0,1 % en trois mois et de 0,5 % en un an.



Alain Juppé s'est rappelé du compagnon de gouvernement qu'était Georges Chavanes



L'ancien maire d'Angoulême Philippe Mottet avait succédé à son mentor, Georges Chavanes

# L'hommage d'Angoulême à Georges Chavanes

## DISPARITION

De nombreuses personnalités ont pris la parole pour évoquer la mémoire de l'ancien maire, hier à la cathédrale



Georges Chavanes est décédé mardi dernier. PHOTO CÉLINE LEVAIN

**Bertrand Ruiz**  
br.uz@sudouest.fr

Le portrait souriant de Georges Chavanes fait face à ceux qui ont progressivement pris place dans les travées de la cathédrale d'Angoulême. Hier, des centaines de personnes sont venues rendre hommage à l'ancien maire de la cité des Valois, lors d'un office religieux célébré par Monseigneur Gosselin.

Décédé mardi dernier à l'âge de 94 ans après avoir lutté contre la maladie, Georges Chavanes a été inhumé samedi, au côté de son épouse Annie, à Lalouvesc, la commune ardéchoise où il aimait se ressourcer depuis toujours. Hier, à Angoulême, c'est l'homme public qui a été essentiellement mis en exergue. Le capitaine d'industrie qui a piloté l'essor de Leroy-Somer, l'entreprise passée de 500 à 10 000 salariés sous sa gouvernance. Le politicien qui a entrepris de sortir Angou-



Les enfants de Georges Chavanes ont, tour à tour, évoqué le capitaine d'industrie, l'homme politique et le père de famille aimant. PHOTOS ANNE LACALD

lême de la détresse financière dans laquelle elle était plongée. Le citoyen soucieux de tendre la main, « guidé par son humanisme, dans le plus profond respect des valeurs chrétiennes », à qui l'on doit la création de l'association Angoulême solidarité.

Les enfants et petits-enfants de Georges Chavanes fléchiront cependant avec subtilité l'armure publique pour évoquer, avec retenue et émotion, un père aimant, un grand-père affectueux analysant avec bienveillance et tendresse les bulletins de notes, un passionné de tennis et de bridge, un homme de foi qui, en accord avec son frère François, religieux en Algérie, a fait ériger à Angoulême une stèle en hommage aux sept moines de Tibhirine assassinés.

## Un homme d'engagement

Présent à la cérémonie, Alain Juppé a rappelé qu'il avait partagé les bancs du gouvernement de la pre-

mière cohabitation avec Georges Chavanes. « Lui était ministre délégué au commerce et à l'artisanat. Moi j'étais au budget. Georges Chavanes nous a apporté sa connaissance intime du monde de l'entreprise privée. Il a sans cesse œuvré pour le commerce de proximité et l'artisanat dont il comprenait l'importance vitale pour nos villes et villages. Nous avons bien travaillé et l'économie française en a récolté les fruits. Comme Jacques Chirac, il aimait les gens. Je lui exprime ma gratitude. Nous étions proches d'esprit et de cœur. »

L'actuel maire, Xavier Bonnefont, a rapporté les propos tout aussi élogieux de deux autres compagnons de route politiques, Pierre Méhaignerie et Jean-Pierre Raffarin. Et Philippe Mottet a fait l'éloge de « l'homme de fidélité, de conviction et d'engagement » qui lui a transmis le flambeau des affaires municipales en 1997. « En 1989, il avait conquis

une ville que l'on disait imprenable. Lui seul était capable de relever le défi » du redressement financier d'Angoulême. « Quand j'étais son adjoint, il corrigait mes budgets avec la mention "pas assez d'économies". C'était frustrant mais très formateur », raconte Philippe Mottet, en insistant sur l'honnêteté et la ténacité d'un maître à penser pour qui la politique n'avait pas d'autre but que de « servir les autres ».

Hier, la cathédrale était pleine à craquer pour rendre hommage à Georges Chavanes, au côté de la famille. Une foule diversifiée, composée d'anonymes et d'autorités, comme la préfète Marie Lajus, les députés Thomas Mesnier, Sandra Marsaud et Jérôme Lambert, le président du Département François Bonneau, mais aussi d'anciens élus, comme l'ex-maire Philippe Lavaud ou les anciens parlementaires Pierre-Rémy Houssin et Henri de Richeumont.

# Son « Roméo » va directement en prison

**COGNAC** La compagne d'un homme violent a pris sa défense pour qu'il n'aille pas en prison. Sans résultat. Il sera incarcéré cinq mois

**Sébastien Girardel**  
angouleme@sudouest.fr

« Oh non ! c'est pas vrai. Je ne vais pas aller en prison ! Je vous jure Monsieur le juge, je ne l'ai pas frappée ! », s'étrangle le prévenu domicilié à Cognac et ascensoriste de profession. Son avocate, M<sup>e</sup> Bernadette Thibaud-Descamps tente de le tranquilliser. C'est sa compagne qui s'en charge en l'embrassant langoureusement.

## « Couple toxique »

L'escorte policière laisse faire. Les agents conduisent ensuite dans le calme le prévenu en centre de détention où il devra purger une peine de cinq mois de prison. C'est la conclusion d'un procès aux accents tragicomiques qui s'est déroulé ce lundi 14 octobre au tribunal correctionnel d'Angoulême. Ce « couple toxique » comme l'a qualifié Jean-David Cavallé, le procureur de République, est habitué des prétoires.

La violence de l'homme du couple s'était déjà manifestée en 2017, il avait été condamné à un an de pri-



**Jean-David Cavallé, procureur de la République.** PHOTO A.L.

son dont six mois avec sursis. Il était jugé hier pour les mêmes motifs.

Les faits remontent au 14 septembre au soir. Le prévenu avait préféré manger avec sa mère au restaurant que de dîner avec sa compagne qui, ce jour-là, lui avait préparé un de ses plats préférés : « un bœuf bourguignon ». De retour au domicile conjugal passablement éméché, le prévenu subit les foudres de son amie. De rage, elle jette le bœuf

bourguignon par terre et menace son concubin avec un couteau. Les choses s'enveniment. Le prévenu assène un coup de pied sur le genou gauche de sa compagne. Elle s'écroule en hurlant de douleur. Un mois avant cela, elle avait subi une intervention chirurgicale à ce même genou après une rupture des ligaments antérieurs.

À la barre, elle dédouane en partie son agresseur : « C'est en glissant qu'il m'a mis le coup de pied, il n'a pas fait exprès. » Elle tente alors de convaincre les juges que son couple peut sortir de cette spirale de la violence. « Tous les deux, on a pris la décision de se soigner. On va faire une thérapie de couple. » C'est au tour du procureur de la République de prendre la parole. Il requiert à l'encontre du prévenu de la prison ferme et surtout le mandat de dépôt.

Le tribunal suit cette demande et condamne le Cognaçais à trois mois de prison ferme, auxquels viennent s'ajouter deux mois de prison ferme avec la révocation partielle du sursis de la précédente condamnation pour violences conjugales.

## ARGENT

# Autoroutes : les nouveaux tarifs de dépannage



En cas de dépannage sur une autoroute, il faut payer désormais 130,06 € (contre 126,93 € auparavant). Si un remorquage est nécessaire, ce tarif varie en fonction du poids du véhicule : 130,06 € pour ceux qui pèsent moins de 1,8 tonne ; 160,82 € entre 1,8 et 3,5 tonnes. PHOTO ILLUSTRATION THERRY SURE

# L'azuré du thym ne survit qu'aux portes de Cognac

**NATURE** Ce papillon figure sur la « Liste rouge des rhopalocères du Poitou-Charentes ». Dans notre région, on ne le trouve que sur de rares pelouses calcaires à l'Est de Cognac

Olivier Sarazin  
o.sarazin@sudouest.fr

C'est un petit papillon diurne de 10 à 12 millimètres de large... Le mâle est reconnaissable à sa couleur bleu clair sur le dessus des ailes et à ses franges blanches en damier sur le dessous. La femelle est d'un bleu plus soutenu, presque brun noirâtre aux effets poudrés. Voici l'azuré du thym, de son nom savant *Pseudophilotes baton*. Ce lépidoptère de la famille des Lycaenidae aime les milieux chauds et secs.

L'espèce est assez répandue dans le Midi mais s'est fortement raréfiée dans la moitié Nord de la France. Elle est éteinte en Belgique et au Luxembourg, elle est en forte régression en Suisse et figure désormais sur la « Liste rouge des rhopalocères du Poitou-Charentes » (le mot rhopalocère désigne un papillon de jour). Cette liste, dressée par les associations naturalistes affiliées à Poitou-Charentes Nature, a été publiée en juin 2019 (lire ci-contre).

## « Quelques années au plus... »

On y apprend que l'azuré du thym est l'espèce ayant « subi le plus fort déclin dans notre région », qu'elle se trouve désormais « au bord de l'extinction », et que seuls quelques individus ont été observés dans « une station en Charente, près de Cognac ». Ces azurés survivent tant bien que mal sur « une mosaïque de pelouses calcaires », note David Suarez, chargé de mission au sein de l'association Charente Nature, cité par le site d'in-



Une femelle azuré du thym, aux ailes d'un bleu soutenu, presque brun noirâtre. PHOTO J. GARD

formation Curieux. live. « L'azuré du thym était présent dans les trois autres départements de Poitou-Charentes, et particulièrement dans le sud des Deux-Sèvres mais l'absence d'observations contemporaines laisse présager sa disparition », peut-on lire à la page sept de la « Liste rouge ».

Près de Cognac, il a donc trouvé un havre. Mais un havre fragile. « Au mieux, cette petite population va se maintenir quelques années, mais elle ne pourra pas augmenter car elle n'est pas en mesure de coloniser d'autres milieux », déplore David Suarez.

## 116 ESPÈCES SAUVAGES À LA LOUPE

### UNE ÉTUDE TRÈS SÉRIEUSE

La « Liste rouge des rhopalocères du Poitou-Charentes » a été dressée selon la méthodologie proposée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), sur la base de données mis à disposition par les associations naturalistes œuvrant sur le territoire. L'étude a été coordonnée et rédigée par 11 experts. Elle s'intéresse à 116 espèces de papillons diurnes et ses conclusions ne sont guère encourageantes. Trois espèces

sont considérées « disparues au niveau régional » (*Argynnis niobe*, *Chazara briseis* et *Carcharodus floccifer*). 11 sont dites « en danger critique » : c'est le cas de l'azuré du thym (comme les azurés du plantain, du méliot, du genêt, des mouillères et de la sanguisorbe). 14 autres espèces sont « en danger », 3 « vulnérables » et 11 « quasi menacées ».

Les autres sont classées « préoccupation mineure » ou « données insuffisantes ».



## LE PIÉTON

S'est fait piéger par la pluie, hier. Les ondées sont arrivées vers 16 heures, et le Bipède n'avait pas pris son parapluie, espérant passer entre les gouttes. Malheureusement, elles étaient trop grosses ! Un petit déluge s'est abattu sur l'espace de quelques minutes : près de 7 mm/1 h. Et la température est passée de 24° à 16° ! Aujourd'hui, la pluie devrait être de mise toute la journée, jusqu'à 16 heures.

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

**Campagne Lumière et vision.** De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, contrôle d'éclairage gratuit sur les véhicules au parking Félix Gaillard, face au gymnase, avenue Victor Hugo.

**Secours catholique.** De 9 h 30 à 11 h 30, vente de vêtements à petits prix et réception des dons, au 13 rue Millardet. Ouvert à tous.

**« Cognac - Limoges ».** De 14 h à 18 h, présentation au Musée des arts du cognac, du don de Mre et Mme Leclerc, collectionneurs de flacons en porcelaine destinés à recevoir le cognac. Tarif : 5 €. Tél. 05 45 32 66 00.

**« Drôles de drôles ».** De 14 h à 18 h, exposition d'une centaine de pièces évoquant l'enfance dans le Cognacais entre 1900 et 1960, au musée d'art d'histoire.

**Balade à pied ou à vélo.** 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Meimet. Tél. 05 45 82 46 24. Départ de la boucle 24 de Charente Vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

## UTILE

**« Sud Ouest » rédaction.** 9, place François-1<sup>er</sup>, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr Tél. 05 45 36 62 80

**« Sud Ouest » publicité.** Tél. 05 45 36 62 85 Fax. 05 45 36 62 89

**« Sud Ouest » abonnements.** Tél. 05 57 29 09 33 Courriel : service.client@sudouest.fr

**Police municipale.** Tél. 05 45 82 38 48

**Encombrants.** Tél. 05 45 82 34 01

**Voirie.** Tél. 05 45 82 43 77

**Bibliothèque.** 10, rue du Minage. Fermée le lundi et le dimanche. Tél. 05 45 36 19 50.

## « L'effet papillon » a coûté 956 640 €

**BIODIVERSITÉ** En 2015, lors de la construction de la piscine X'Eau, il fallait protéger l'azuré du serpolet

« L'effet papillon » ? À Cognac, on connaît ! Et pas seulement parce que la ville dispose de grands poumons verts, le parc François-1<sup>er</sup>, le bois du Portail et le jardin de l'hôtel de ville, où la faune et la flore sont riches... En 2015, lors de la construction de la piscine X'Eau, la communauté de communes de Grand-Cognac avait été priée de dépenser 956 640 € pour protéger la nature et des p'tites bêtes, notamment l'azuré du serpolet...

De son nom savant *Phengaris arion*, ce papillon aux ailes aux ailes d'un bleu intense tachées de noir avait été observé dans le secteur des Vauzelles. Grand-Cognac fut donc prié de veiller à son bien-

être, comme à celui du lézard des murailles et de 13 espèces d'oiseaux.

956 640 € furent donc nécessaires pour l'aménagement paysager du site. Il y avait des bassins de rétention des eaux à creuser, des chemins à dessiner, et un grand mail à planter d'origan... Il y avait aussi et surtout des mesures dites compensatoires, avec la préservation de trois grands terrains près du cimetière du Breuil et à Saint-Brice.

L'azuré du serpolet a-t-il colonisé ces nouveaux espaces ? Le suivi de ce dossier a été confié à l'association Pérennis dont l'agent Jérôme Belliet était confiant en 2016.



Deux spécimens d'azurés du serpolet (nom savant

*Phengaris arion*). PHOTO DOMINIQUE DEJAN-BOUVET ET SOPHIE HUBERSON-DEBRY

## JAVREZAC

# Ils ont fait le ménage !



Ils étaient 33 ce samedi 12 octobre pour donner un coup de plumeau à la commune et la bonne surprise est que la quantité recueillie était encore moins importante que l'an passé. Les clubs de tennis, moto, foot, Amis de la fontaine, jumelage, boules, chasse et la mairie offraient le repas. PHOTO C.G

# Verallia se met au vert

## CHÂTEAUBERNARD

L'usine verrière lance un programme d'intégration environnementale

Quand on arrive à Cognac, l'usine Verallia est l'un des hauts bâtiments que l'on voit en premier sur la ligne d'horizon. Alors pour mieux intégrer son site industriel, le numéro 3 mondial de l'emballage a décidé d'agir.

Le groupe Verallia a annoncé la mise en place d'un « programme d'intégration du site de Châteaubernard dans son territoire grâce à des projets d'aménagement paysager à impact social et environnemental ». Derrière ce jargon, un principe simple : planter des arbres appartenant à l'écosystème local pour mieux réduire les pollutions visuelles.



**Le projet du géant du verre est de planter des arbres pour mieux s'intégrer au paysage.** ILLUSTRATION POUR PROJET/REPRODUCTION

Un communiqué précise que « plusieurs projets ont été proposés aux équipes locales pour repenser les espaces verts qui entourent l'entrée, le réfectoire, les bureaux commerciaux et les zones de stockage ». Les réalisations devraient être déployées d'ici au

printemps 2020. Ce projet s'accompagne également d'un programme de compensation carbone par le soutien à des projets de reforestation et d'agroforesterie en Amérique latine. Autrement dit, Verallia se met au vert...

**Jonathan Guérin**

# La Française Esther Duflo, Nobel d'économie

**RÉCOMPENSE** Le prix a été attribué à un trio de chercheurs spécialisés dans la lutte contre la pauvreté



Esther Duflo est la deuxième femme distinguée dans la discipline et la plus jeune lauréate de l'histoire de ce prix. PHOTO/AFIP

C'est à un trio de chercheurs qu'a été attribué, hier, le Nobel d'économie 2019. La Française Esther Duflo, 46 ans, son mari américain d'origine indienne, Abhijit Banerjee, et l'Américain Michael Kremer, ont introduit « une nouvelle approche (expérimentale) pour obtenir des réponses fiables sur la meilleure façon de réduire la pauvreté dans le monde », a annoncé le secrétaire général de l'Académie royale des sciences, Göran Hansson.

Au milieu des années 1990, Michael Kremer, 54 ans, professeur à l'Université d'Harvard, a « démontré à quel point cette approche peut être puissante en utilisant des expériences de terrain pour tester diverses interventions susceptibles d'améliorer les résultats scolaires dans l'ouest du Kenya », explique l'Académie.

#### **Impact des micro-politiques**

Esther Duflo s'est fait un nom en conduisant des recherches, avec Abhijit Banerjee, 58 ans, qui fut son directeur de thèse, sur des communautés pauvres d'Inde et d'Afrique, pour mesurer l'impact réel de micro-politiques. Leurs méthodes de recherche expérimentale dominent désormais l'économie du développement.

Grâce à eux, « plus de cinq millions d'enfants en Inde ont bénéficié de programmes efficaces de soutien dans les écoles » et « de nombreux pays ont débloqué d'importantes subventions pour la médecine préventive », explique l'Académie.

« Malgré de récentes et importantes améliorations », rappelle-t-elle toutefois, « l'un des défis les plus urgents de l'Humanité est la réduction de la pauvreté dans le monde,

sous toutes ses formes ». Quelque 700 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté, selon la Banque mondiale.

#### **Conseils à Barack Obama**

Professeure d'économie au Massachusetts Institute of Technology, Esther Duflo est l'une des économistes les plus célébrées dans le monde, notamment aux États-Unis. Récipiendaire en 2010 de la médaille John Bates Clark, elle est seulement la seconde femme à recevoir le prix Nobel d'économie, après l'Américaine Elinor Ostrom, en 2009.

« Je suis très honorée. Pour être honnête, je ne pensais pas qu'il était possible de gagner le Nobel aussi jeune », a réagi l'économiste qui devient, à 46 ans, la plus jeune des lauréats du prix d'économie et la quatrième Française sacrée après Jean Tirole (2014), Maurice Allais (1988) et Gérard Debreu (1983).

Seule femme honorée de l'édition Nobel 2019, ses travaux lui avaient valu, en 2013, d'être choisie par la Maison Blanche pour conseiller le président Barack Obama sur les questions de développement, en siégeant au sein du nouveau Comité pour le développement mondial.

Interrogée sur ce qu'elle fera de la somme de neuf millions de couronnes suédoises (environ 830 000 €) à partager entre les lauréats, la Franco-américaine a répondu : « À l'âge de 8 ou 9 ans, j'ai lu une biographie de Marie Curie, et quand elle a eu son premier prix Nobel, elle a acheté un gramme de radium [...]. J'imagine que nous allons discuter tous les trois pour savoir ce que sera notre gramme de radium. »